

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

Société Civile Professionnelle

Carucci Golliot Bown Ollagnier Madelain Morin

Huissiers de Justice Associés

9-11, rue Jeanne d'Arc CS90093

76002 - ROUEN CEDEX 1

Tel : +33232083536

kmadelain@huissier-rouen.com

Fax : +33235073746

www.huissier-rouen.com



**LE VENDREDI DEUX OCTOBRE
DEUX MILLE VINGT
à 09 heures 10**

A LA REQUETE DE :

La société **CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT**, société anonyme à conseil d'Administration au capital de 124.821.703,00 €, dont le siège social est à PARIS 8^{ème} arrondissement (75008), 26/28 rue de Madrid, identifiée au SIREN sous le numéro 379 502 644 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS, venant aux droits de la SA CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE OUEST (anciennement CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE NORMANDIE) suite à une fusion absorption en date du 1^{er} décembre 2015, prise en la personne de ses représentants légaux en exercice et domiciliés en cette qualité audit siège.

Ayant pour avocat constitué la **SELARL GRAY & SCOLAN**, Maître Caroline SCOLAN, société d'avocats au Barreau de ROUEN, ayant son siège 29 rue Lecanuet à 76000 ROUEN, et ayant pour avocat plaidant le **SELARL L ROBERT ET ASSOCIES**, société d'avocats ayant son siège 6 rue Lalande 01000 BOURG EN BRESSE

ET EN VERTU DE :

De l'article L 321-1 du code de Procédure civile d'exécution

De l'article 648 du code de Procédure civile

Des articles R 322-1 à R 322-3 du code de Procédure Civile d'exécution

De la grosse dûment exécutoire d'un acte authentique reçu par Maître Dominique HOUDARD Notaire associé de la SCP « Yannick LEHEURTEUR et Dominique HOUDARD, notaires associés », titulaire d'un office notarial à BARENTIN (SEINE-MARITIME), le 19 avril 2003, contenant prêt immobilier au profit de Monsieur [REDACTED] par la

société CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE NORMANDIE, aux droits de laquelle vient la requérante

D'une garantie par une inscription de privilège de prêteur de deniers et hypothèque conventionnelle prise au Service de Publicité Foncière de ROUEN 2^{ème} bureau, le 18 juin 2003, volume 2003 V N°1050

D'une inscription de privilège de prêteur de deniers et d'hypothèque conventionnelle prise au Service de Publicité Foncière de ROUEN 2^{ème} bureau, le 18 juin 2003, volume 2009 V N°1051

D'un commandement valant saisie immobilière signifié en date du 23 septembre 2020

Et en l'absence de paiement intégral des sommes dues dans le délai de 8 jours imparti à Monsieur

[REDACTED] et Madame [REDACTED]

Qui me requiert de dresser un procès-verbal de description d'un bien immobilier sur la commune de SAINTE AUSTREBERTHE (76570) 57 route des Fleurs cadastré section AD n°0178 pour une contenance de 12a et 00ca

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je, Karinne MADELAIN, Huissier de Justice, membre de la Société Civile Professionnelle Carucci Golliot Bown Ollagnier Madelain Morin, Huissiers de Justice Associés demeurant 9-11, rue Jeanne d'Arc CS90093 à Rouen cedex 1 (76), par l'un d'eux soussigné,

Certifie m'être rendue ce jour à SAINTE AUSTREBERTHE (76570) 57 route des Fleurs

OU ETANT J'AI PROCÉDÉ AUX CONSTATATIONS SUIVANTES :

En présence de :

- **Monsieur Bruno VIEUBLED**, AEXACT, Diagnostiqueur

La maison est occupée par Monsieur et Madame et leurs enfants.

Il s'agit d'une maison individuelle MIKIT ayant fait l'objet de deux agrandissements en 2007 et 2012.

La maison ne repose pas sur un vide sanitaire, elle est branchée au tout à l'égout, elle est chauffée électriquement dans les agrandissements et par insère dans la partie principale.

La fibre sera installée aux abords de la maison en 2022.

Le montant de la taxe foncière est de 888e par an.

La facture d'électricité mensuelle s'élève à 103e par mois

Monsieur HERICHER m'indique qu'il y a un affaissement du plancher dû à une anomalie de conception de la charpente.

PHOTOS DE LA RUE



1.



2.

Au rez de chaussée

SÉJOUR

Cette pièce est accessible dès l'entrée dans la maison, elle dessert la cuisine, les Wc, la salle de bain et l'espace nuit parental, elle mesure 36.66m².

L'accès s'effectue par une porte d'entrée en partie vitrée en état d'usage normal, de couleur blanche, ouverture battant simple, avec une poignée à bec de cane en plastique, extérieur à l'état brut, intérieur à l'état brut, serrure monopoint, barre de seuil.

Le **bâti** est en PVC en état d'usage normal.

Le **sol** est recouvert de carrelage en état d'usage normal, de couleur blanche, en faïence, en forme de dalle.

Les **plinthes** sont en bois peintes en état d'usage normal, de couleur grise.

Les **murs** sont recouverts de peinture en état d'usage normal, de plusieurs couleurs notamment sur les murs intérieurs et recouverts de parement en pierre sur les murs extérieurs.

Le **plafond** est recouvert de crépi intérieur de couleur blanche sur toute la surface sauf au-dessus du bar où il est recouvert de lambris en état d'usage normal, plafonniers : lustres, avec ampoule.

La pièce comprend un espace bar avec au sol du parquet en état d'usage normal, un bar en bois et plâtre avec un chapeau en bois et des étagères en bois de décoration.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par deux fenêtres, une de chaque côté de la pièce en état d'usage normal, de couleur blanche, avec coffrage, ouverture battant double, châssis pvc, double vitrage, volet roulant mécanique en pvc, avec une manivelle fonctionnelle.

La pièce compte aussi une porte-fenêtre donnant sur le jardin arrière et sur la terrasse en état d'usage normal, de couleur blanche, avec coffrage, ouverture battant double, châssis pvc, double vitrage, volet roulant mécanique en pvc, avec une manivelle fonctionnelle.

L'**équipement électrique** comprend un tableau électrique, un disjoncteur, trois interrupteurs doubles, sept prises électriques, une prise de télévision : le tout en état d'usage normal.

Pour les **éléments d'équipement**, je relève :

- une cheminée en brique avec un insère qui chauffe toute la maison, chapeau en parement de pierre, bandeau en marbre, espace range bois



1.



2.



3.



4.



5.



6.



7.



8.

CUISINE

Cette pièce se situe à gauche de la porte d'entrée, elle est ouverte sur le séjour, séparée de lui par un bar, elle mesure 8.31m².

L'**accès** s'effectue depuis le séjour, sans porte, séparation bar en bois et enduit marron et gris.

Le **sol** est recouvert de carrelage en état d'usage normal, de couleur blanche, en faïence, en forme de dalle.

Les **plinthes** sont en bois peintes, de couleur grise.

Les **murs** sont recouverts de peinture, de couleur grise, de parement en pierres et de faïence en crédence au-dessus des points d'eau et de cuisson à petits carreaux de couleur beige.

Le **plafond** est recouvert de crépis d'intérieur en état d'usage normal.

L'**éclairage naturel** de la pièce est assuré par une fenêtre, de couleur blanche, avec coffrage, ouverture battant double, châssis pvc, double vitrage, volet roulant mécanique en pvc, avec une manivelle fonctionnelle.

Les **joint**s sont des joints blancs en état d'usage normal.

L'**équipement électrique** comprend six prises électriques, un interrupteur simple.

Pour les **éléments d'équipement**, je relève :

- une canalisation d'alimentation en état d'usage normal
- une canalisation d'écoulement en état d'usage normal

- une cuisine aménagée comprenant des placards bas en mélaminé avec deux tiroirs et deux portes, des placards hauts comprenant deux portes, sur le mur mitoyen aux WC une niche pour microondes et deux tiroirs et une porte rangement incrustés dans le mur.
- un plan de travail en carrelage avec bordure bois
- un évier en inox deux bacs inox circulaires incrustés dans le plan de travail avec un mitigeur, deux bouchons
- une hotte décorative recouverte de parement en pierre et comprenant un groupe d'aspiration
- une plaque de cuisson au gaz quatre bouches
- un four encastrable



1.



2.



3.



4.



5.



6.



7.



8.

SALLE D'EAU

Cette pièce se situe au niveau du séjour sur la gauche après la cuisine, elle mesure 6m².

L'accès s'effectue par une porte simple en état d'usage normal, bicolore, ouverture battant simple, avec une poignée à bec de cane en métal, extérieur peint, intérieur peint, pas de barre de seuil.

Le **bâti** est en bois en état d'usage normal.

Le **sol** est recouvert de carrelage en état d'usage normal, de couleur grise.

Les **murs** sont recouverts de faïence en état d'usage normal, de couleur grise autour des espaces d'eau et doublé en lattes de pvc sur les autres murs de couleur blanche.

Le **plafond** est recouvert de peinture en état d'usage normal, de couleur blanche, plafonnier avec lustre et ampoule.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par une fenêtre en état d'usage normal, de couleur blanche, sans coffrage, ouverture battant simple, châssis pvc, double vitrage brouillé.

Les **joint**s sont des joints blancs en état d'usage normal.

Pour les **éléments d'équipement**, je relève :

- une canalisation d'alimentation
- une canalisation d'écoulement
- un sèche-serviettes électrique
- une douche à l'italienne en état d'usage normal, les murs sont intégralement recouverts de faïence de deux couleurs différentes, avec un siphon, une barre de douche, un mitigeur, un pare douche en pvc

- une cabine de douche intégrée dans le mur mitoyen à la pièce 1 avec porte accès battante, intérieur entièrement carrelé sans équipement de douche installé, utilisé comme placard de rangement
- un meuble sous-vasque deux portes en melaminé avec vasque incrustée en grès avec robinetterie mélangeur et bouchon
- une colonne de rangement en mélaminé
- un miroir avec spots
- une aération haute avec une grille de ventilation pvc
- meuble à langer
- un ballon d'eau chaude situé derrière la douche dans un espace renforcé



1.



2.



3.



4.



5.



6.



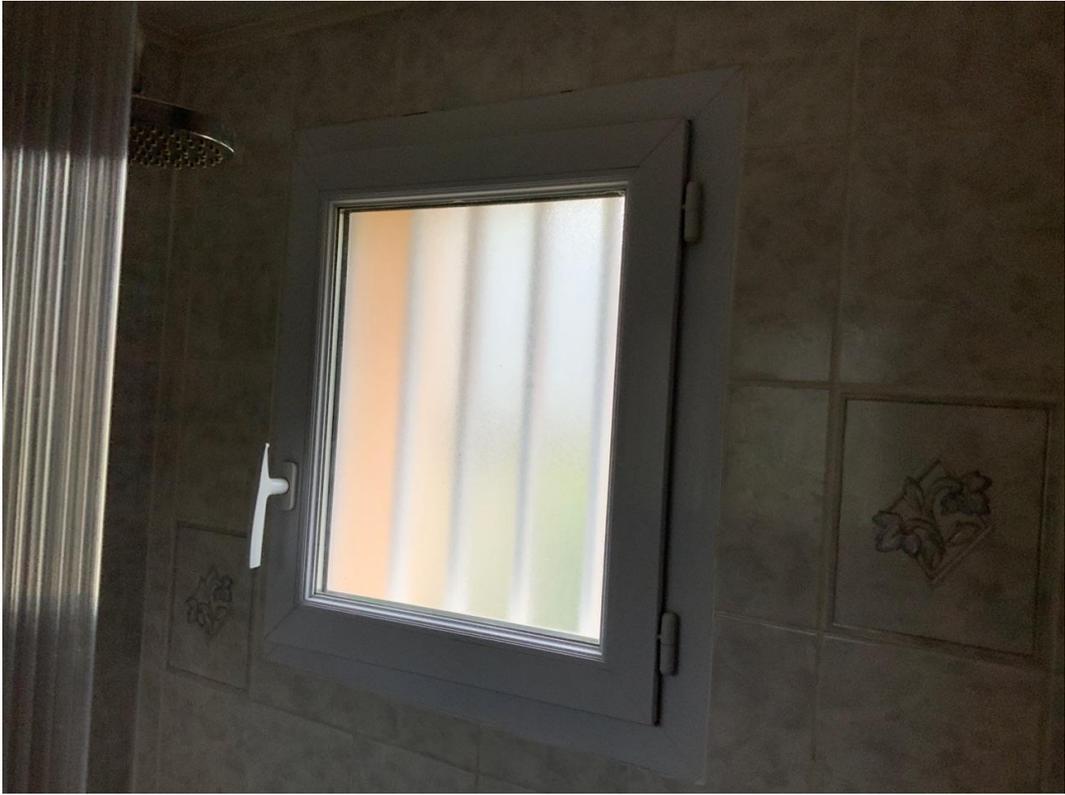
7.



8.



9.



10.



11.

WC

Cette pièce se situe au niveau du séjour sur la gauche après la cuisine, avant la salle d'eau, face à la pièce n°1, elle mesure 1.34m².

L'accès s'effectue par une porte simple en état d'usage normal, de couleur grise, ouverture battant simple, avec une poignée à bec de cane en métal, extérieur peint, intérieur peint, pas de barre de seuil.

Le **bâti** est en bois en état d'usage normal.

Le **sol** est recouvert de carrelage en état d'usage normal, de couleur grise.

Les **murs** sont recouverts de peinture en état d'usage normal.

Le **plafond** est recouvert de peinture en état d'usage normal, de couleur blanche, plafonnier avec lustre et ampoule.

Pour les **éléments d'équipement**, je relève :

- une canalisation d'alimentation
- une canalisation d'écoulement
- un wc sur pied en état d'usage normal avec une cuvette, un robinet d'arrêt d'eau, un réservoir, un mécanisme de chasse d'eau

PIECE 1

Cette pièce est accessible depuis le séjour, face aux WC elle donne à la suite accès à la chambre parentale, elle mesure 7.12m².

L'accès s'effectue par une porte simple, de couleur marron, ouverture battant simple, avec une poignée à bec de cane en métal, extérieur peint, intérieur verni.

Le **bâti** est en bois en état d'usage normal.

Le **sol** est recouvert de carrelage, de couleur blanche, en faïence, en forme de dalle.

Les **plinthes** sont en bois brut en état d'usage normal.

Les **murs** sont recouverts de peinture, de couleur beige et de lambris avec au centre une ouverture en pavés de verre sur mur mitoyen à la salle de bains, ouverture sur le séjour côté salon à mi-hauteur avec boiserie et plâtre peint en partie basse.

Le **plafond** est recouvert de dalles de plafond en état d'usage normal, de couleur blanche, dalles en polystyrène, plafonnier avec globe lumineux avec cache.

L'équipement électrique comprend un interrupteur simple, trois prises électriques.

Pour les **éléments d'équipement**, je relève :

- un placard sans porte fermé par des rideaux comprenant à l'intérieur un espace rangement de cinq tablettes et sur la droite un espace pour accueillir une machine à laver avec tous les branchements et évacuations utiles.



1.



2.



3.



4.



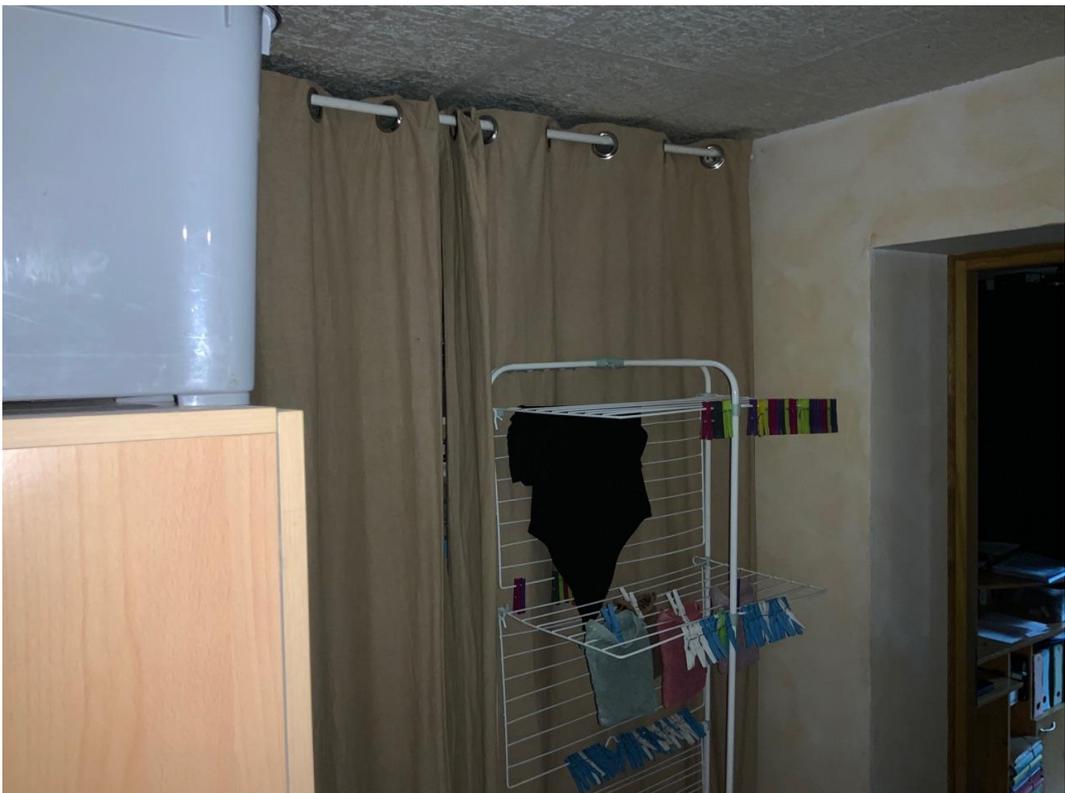
5.



6.



7.



8.

CHAMBRE 1

Cette pièce se situe à la suite de la pièce 1, elle donne sur le jardin arrière et mesure 12.35m².

L'**accès** s'effectue par une porte simple, de couleur marron, ouverture battant simple, avec une poignée à bec de cane en métal, extérieur verni, intérieur verni, barre de seuil.

Le **bâti** est en bois en état d'usage normal.

Le **sol** est recouvert de parquet, de couleur marron, flottant.

Les **plinthes** sont en bois peintes, de couleur blanche.

Les **murs** sont recouverts de peinture, bicolore, avec une partie des murs peints sur crépi à l'ancienne.

Le **plafond** est recouvert de dalles de plafond, de couleur blanche, dalles en polystyrène, une partie du plafond situé à l'entrée de la pièce est abaissée car au-dessus se trouve une mezzanine, présence de poutres pour soutenir la mezzanine, sur le fond de la pièce près de la fenêtre le plafond est à hauteur de toiture, plafonnier avec lustre.

L'**éclairage naturel** de la pièce est assuré par une fenêtre, de couleur blanche, avec coffrage, ouverture battant double, châssis pvc, double vitrage, volet roulant mécanique en pvc, avec une manivelle fonctionnelle.

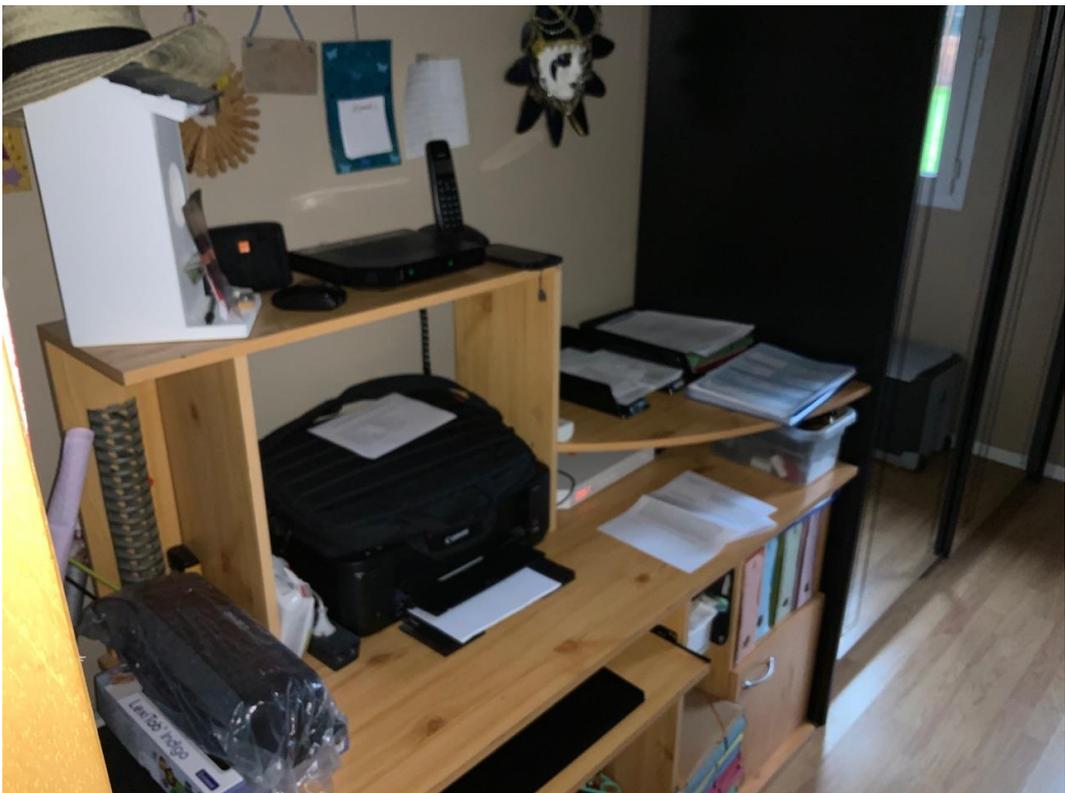
L'**équipement électrique** comprend deux interrupteurs simples, trois prises électriques.



1.



2.



3.



4.



5.



6.



7.

GARAGE

Cette pièce est accessible depuis le séjour par une porte située face à la cuisine, elle ne peut plus en l'état actuel servir de garage pour véhicule car par suite de l'agrandissement du séjour, la profondeur de la pièce a été diminuée. A ce jour, elle sert d'atelier et de garage pour moto et vélos.

L'**accès** s'effectue par porte de garage métallique en état d'usage normal avec doublage intérieur.

La pièce comprend aussi une porte simple d'accès à la maison, de couleur blanche, ouverture battant simple, avec une poignée à bec de cane en métal, extérieur verni, intérieur peint.

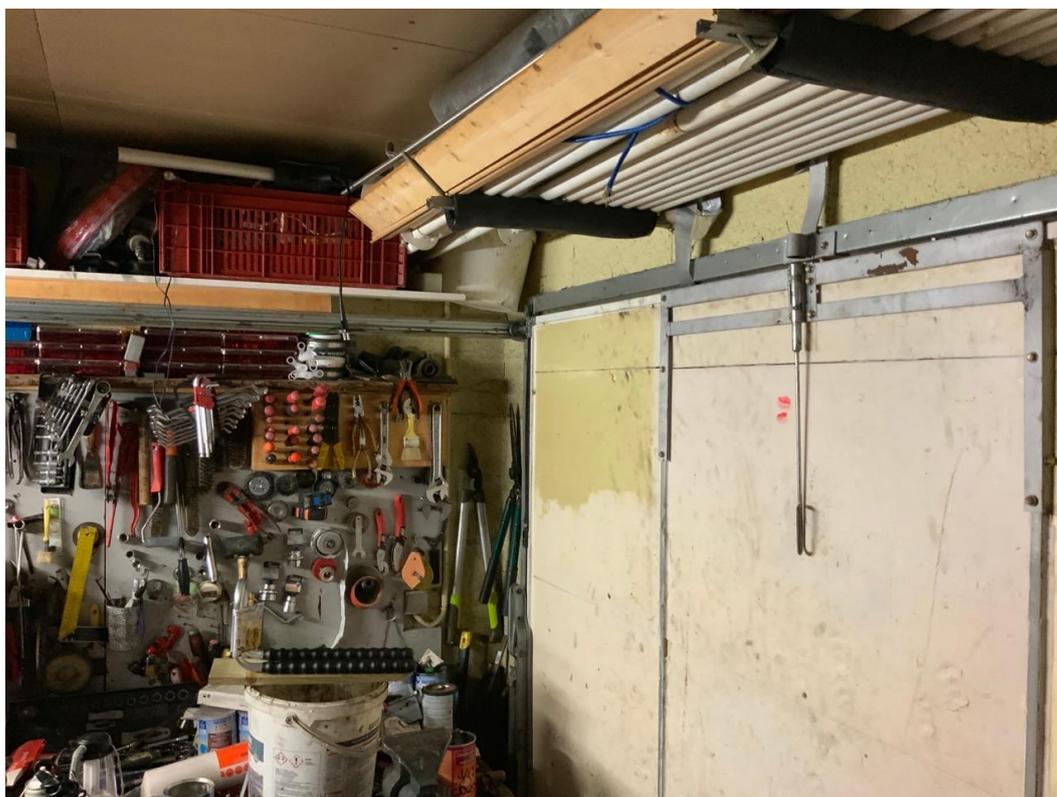
Le **bâti** est en bois en état d'usage normal.

Le **sol** est recouvert de carrelage en état d'usage normal, de couleur blanche, en faïence, en forme de dalle.

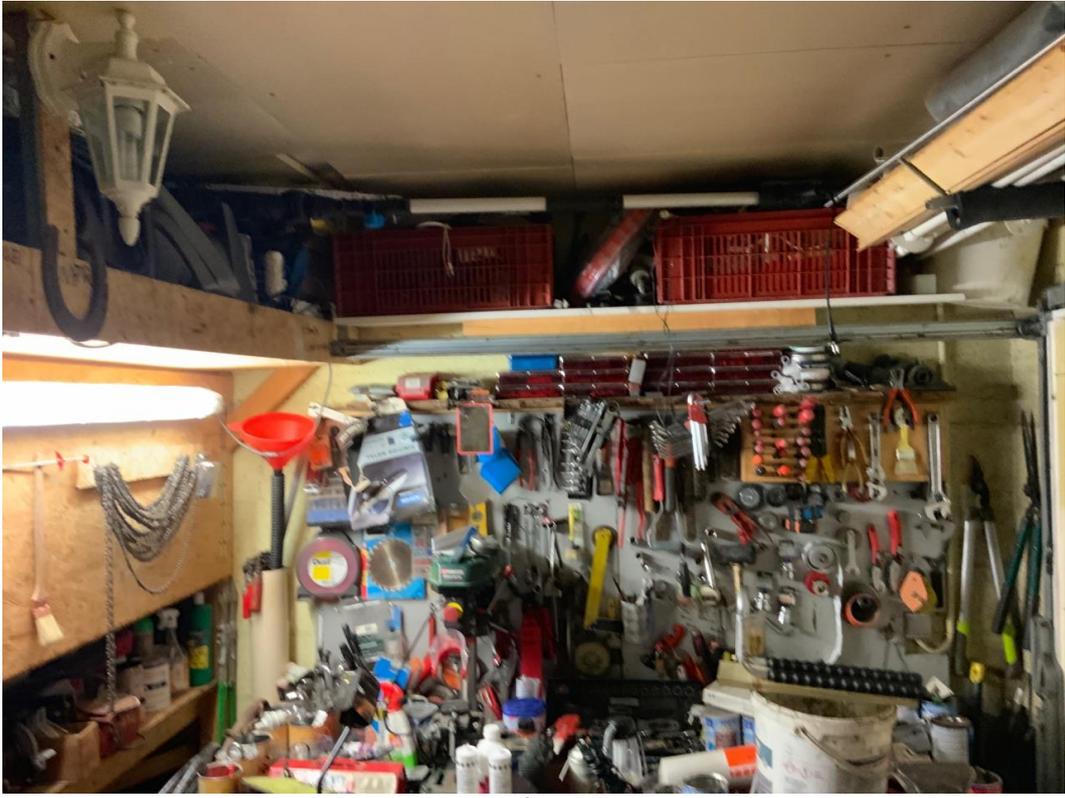
Les **murs** sont recouverts de parpaings brut peints, de couleur jaune.

Le **plafond** est recouvert de doublage bois, de couleur marron.

L'**équipement électrique** comprend un néon tub lumineux.



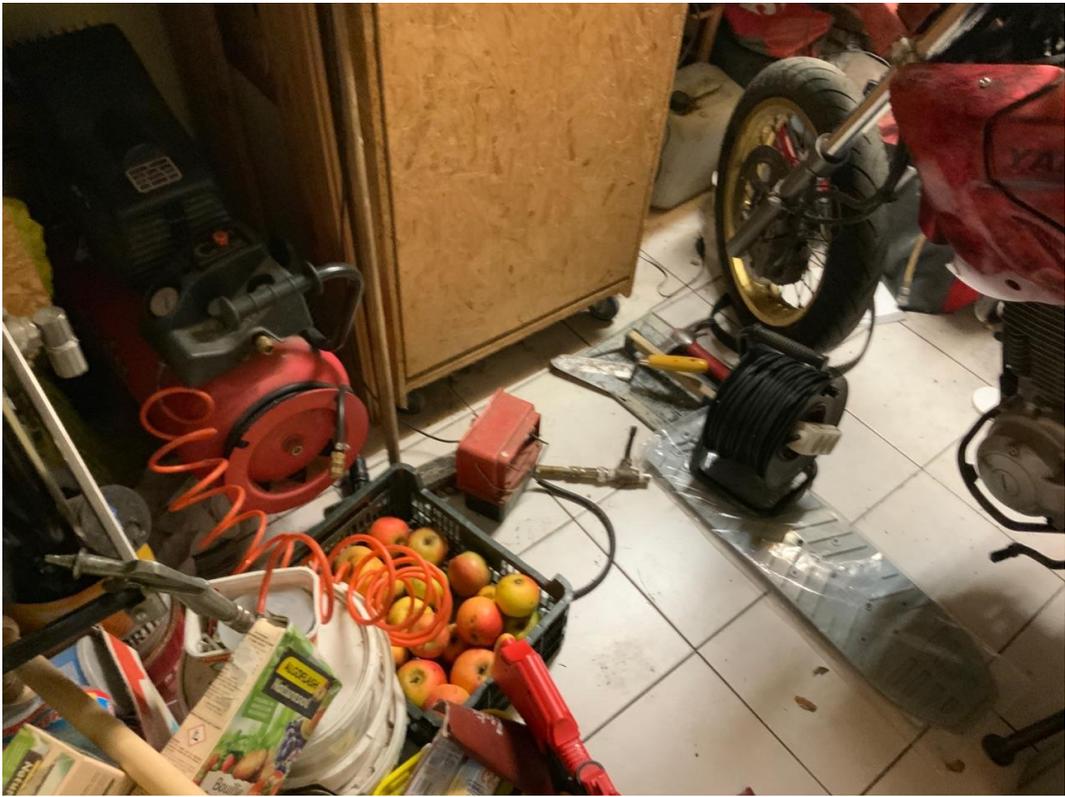
1.



2.



3.



4.



5.



6.

Au 1er étage :

L'étage est accessible depuis le séjour.

MONTÉE D'ESCALIER

Les **marches** sont en bois avec rambarde de chaque côté.

Les **murs** sont recouverts de lambris en partie basse et en papier-peint de couleur beige en partie haute.

Le **plafond** est recouvert de papier-peint, de couleur beige.



1.



2.



3.

PALIER

Cette pièce se situe en haut de l'escalier, et dessert à gauche et à droite le premier étage, elle mesure 2.01m²

Le **sol** est recouvert de parquet, de couleur marron, flottant.

Les **murs** sont recouverts de papier peint, de couleur blanche.

Le **plafond** est recouvert de papier-peint en état d'usage normal, de couleur blanche, avec trappe d'accès du dessous de toit, plafonnier avec lustre.

L'**équipement électrique** comprend un interrupteur simple et une prise de courant.



1.



2.



3.



4.



5.



6.



7.

DÉGAGEMENT

Il s'agit du dégagement situé à gauche du palier desservant les deux chambres situées au-dessus de l'appentis, il mesure 10.26m².

L'**accès** s'effectue par une porte simple, de couleur blanche, ouverture battant simple, avec une poignée à bec de canne en métal, extérieur peint, intérieur peint.

Le **bâti** est en bois en état d'usage normal.

Le **sol** est recouvert de parquet, de couleur marron, flottant.

Les **plinthes** sont en bois brut.

Les **murs** sont recouverts de peinture, bicolore avec bouche d'extraction sur colonne.

Le **plafond** est en partie en sous pente côté jardin recouvert de fibre de verre, de couleur blanche, plafonnier avec fil, douille et ampoule.

L'**éclairage naturel** de la pièce est assuré par un châssis vélux, de couleur marron, sans coffrage, ouverture oscillo-battante, châssis bois, double vitrage.

L'**équipement électrique** comprend un interrupteur simple, deux prises électriques.

Pour les **éléments d'équipement**, je relève :

- une niche sans porte sous la sous pente servant de placard mural, fermée par rideau.



1.



2.



3.



4.



5.

CHAMBRE 5

Cette pièce se situe dans le fond du couloir de l'agrandissement situé au-dessus de l'appentis à gauche, elle mesure 5.54m².

L'accès s'effectue par une porte simple, de couleur blanche, ouverture battant simple, avec une poignée à bec de cane en métal, extérieur peint, intérieur peint, barre de seuil.

Le **bâti** est en bois en état d'usage normal.

Le **sol** est recouvert de parquet, de couleur blanche, flottant.

Les **plinthes** sont en bois peintes, de couleur grise.

Les **murs** sont recouverts de peinture, de couleur blanche sur certains murs, en tapisserie en partie basse et lambris de couleur grise en partie haute sur les autres murs.

Le **plafond** est en sous pente totale, recouvert de lambris en bois, de couleur grise, plafonnier avec lustre.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par une porte-fenêtre, de couleur blanche, sans coffrage, ouverture battant simple, châssis pvc, double vitrage, volet accordéon en pvc.

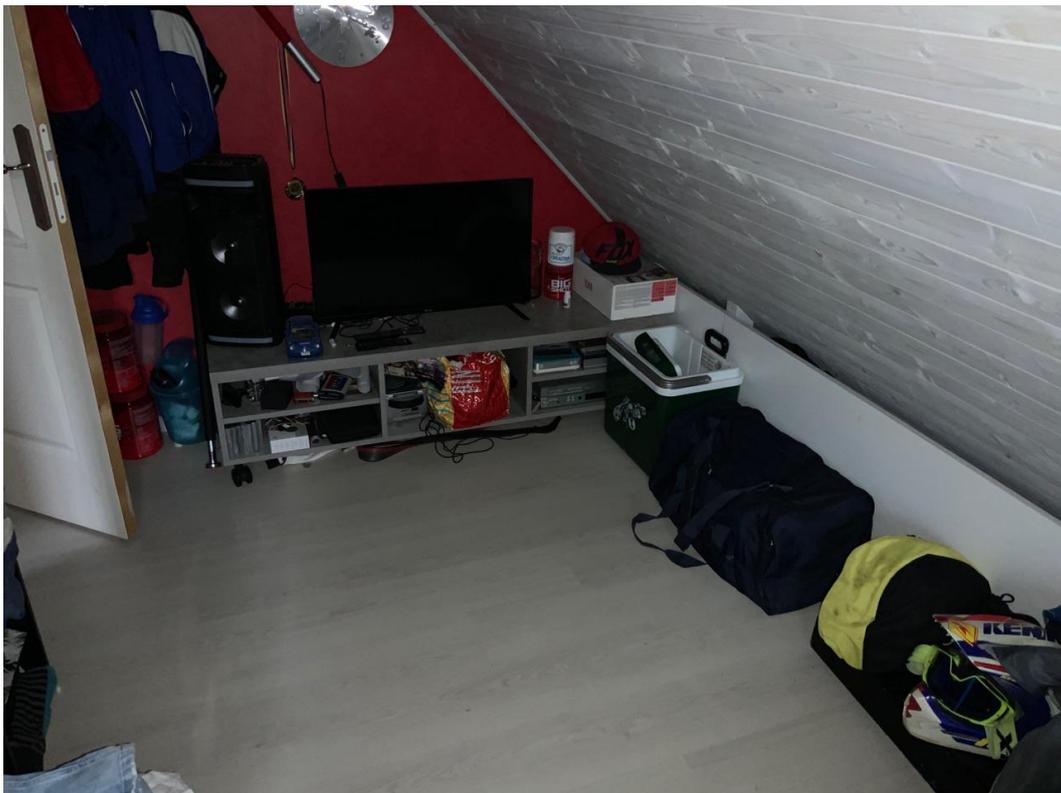
L'équipement électrique comprend un interrupteur simple en état d'usage normal, trois prises électriques en état d'usage normal.

Pour les **éléments d'équipement**, je relève :

- un convecteur électrique



1.



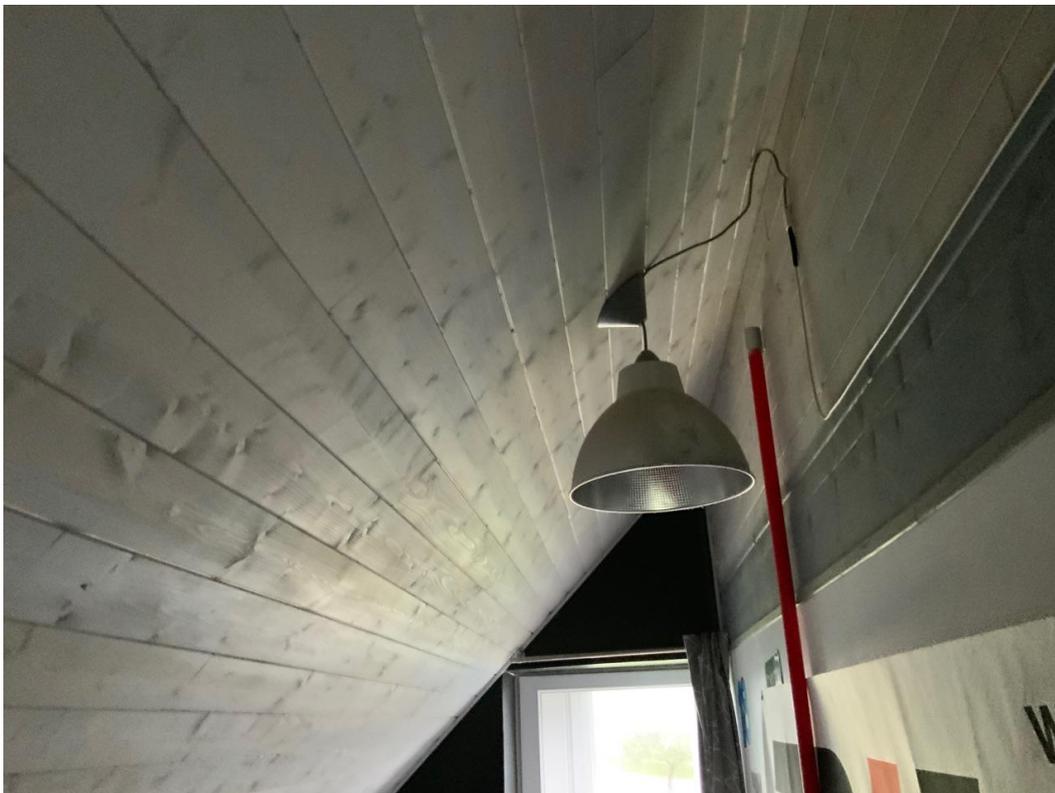
2.



3.



4.



5.

CHAMBRE 4

Il s'agit de la chambre se situant à côté de la chambre 5 au fond du couloir, elle mesure 9.62m².

L'accès s'effectue par une porte simple, de couleur blanche, ouverture battant simple, avec une poignée à bec de cane en métal, extérieur peint, intérieur peint, serrure monopoint, barre de seuil.

Le **bâti** est en bois en état d'usage normal.

Le **sol** est recouvert de parquet, de couleur blanche, flottant.

Les **plinthes** sont en bois peintes, de couleur rouge.

Les **murs** sont recouverts de peinture, de couleur blanche.

Le **plafond** est recouvert de papier-peint, de couleur blanche avec poutres en bois peintes en rouge et coffrage en partie haute des murs de la même couleur.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par une fenêtre en état d'usage normal, de couleur blanche, sans coffrage, ouverture battant double, châssis pvc, double vitrage, volet accordéon en pvc.

La pièce compte aussi une porte-fenêtre, de couleur blanche, sans coffrage, ouverture battant simple, châssis pvc, double vitrage, volet accordéon en pvc.

L'équipement électrique comprend un interrupteur simple, trois prises électriques.

Pour les **éléments d'équipement**, je relève :

- un convecteur électrique en état d'usage normal



1.



2.



3.



4.



5.



6.

CHAMBRE 3

Cette pièce est accessible depuis le palier de l'étage, elle mesure 9.38m².

L'**accès** s'effectue par une porte simple, de couleur blanche, ouverture battant simple, avec une poignée à bec de cane en métal, extérieur peint, intérieur peint.

Le **bâti** est en bois en état d'usage normal.

Le **sol** est recouvert de parquet, de couleur marron, flottant.

Les **plinthes** sont en bois peintes, de couleur bleue.

Les **murs** sont recouverts de fibre de verre, de couleur bleue.

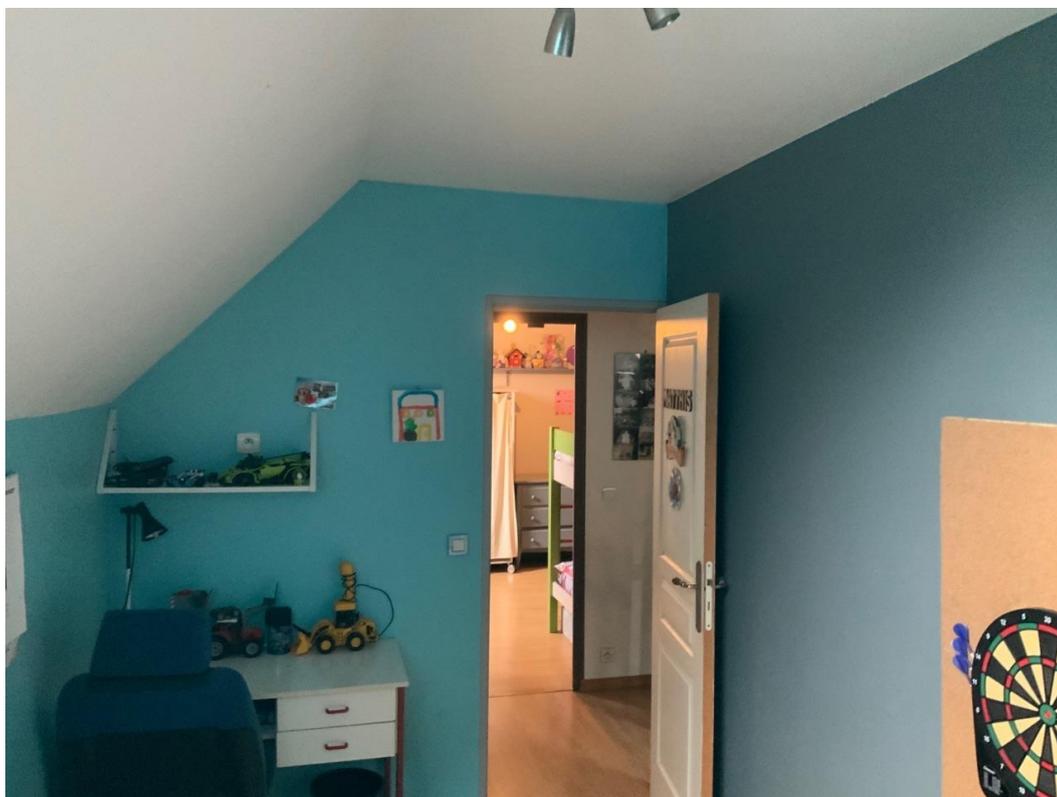
Le **plafond** est en sous pente à droite et est recouvert de fibre de verre, de couleur blanche, plafonnier avec lustre.

L'**éclairage naturel** de la pièce est assuré par un châssis vélux, de couleur marron, ouverture oscillo-battante, châssis bois, double vitrage.

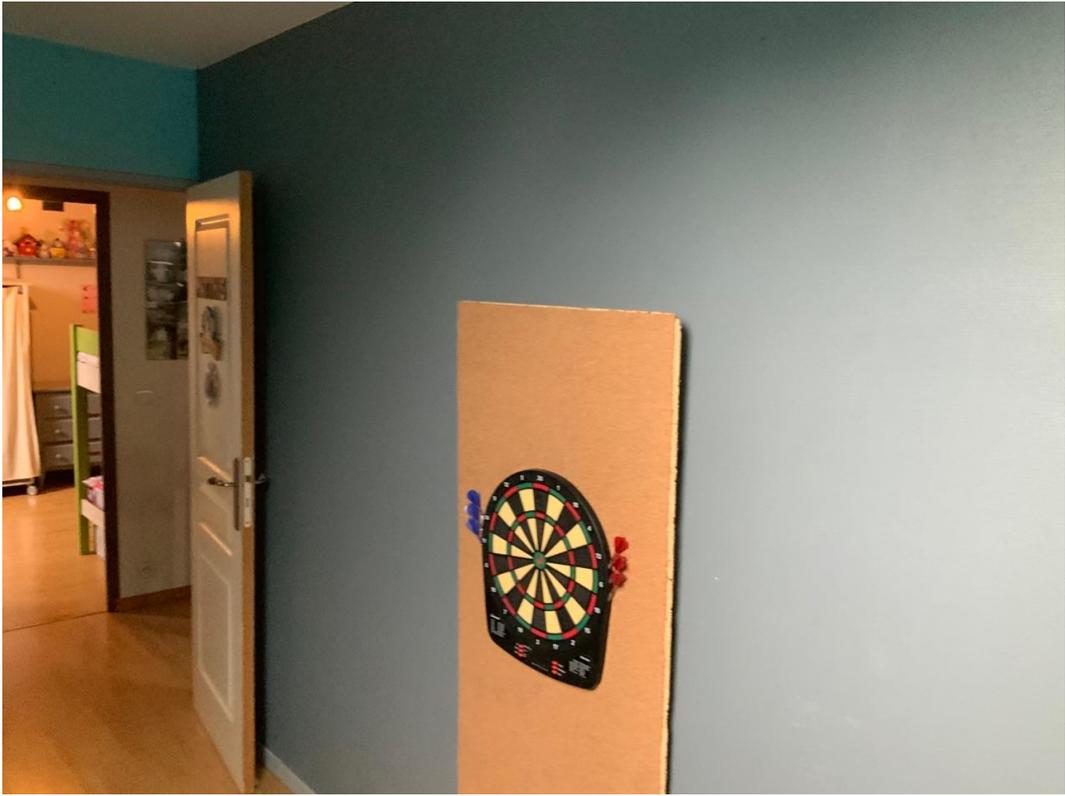
L'**équipement électrique** comprend un interrupteur simple, deux prises électriques.

Pour les **éléments d'équipement**, je relève :

- une niche sans porte en sous pente aménagée comme une aire de jeux d'enfant



1.



2.



3.



4.



5.



6.



7.

CHAMBRE 2

Cette pièce est accessible depuis le palier à gauche, elle mesure 12.32m².

L'**accès** s'effectue par une porte simple, de couleur blanche, ouverture battant simple, avec une poignée à bec de cane en métal, extérieur peint, intérieur peint, barre de seuil.

Le **bâti** est en bois en état d'usage normal.

Le **sol** est recouvert de parquet, de couleur marron, flottant.

Les **plinthes** sont en bois peintes, de couleur grise.

Les **murs** sont recouverts de peinture en état d'usage normal, de couleur rose.

Le **plafond** en partie mansardé à gauche et à droite est recouvert de peinture en état d'usage normal, de couleur blanche, plafonnier avec lustre.

L'**éclairage naturel** de la pièce est assuré par un châssis vélux, de couleur marron, sans coffrage, ouverture oscillo-battante, châssis bois, double vitrage.

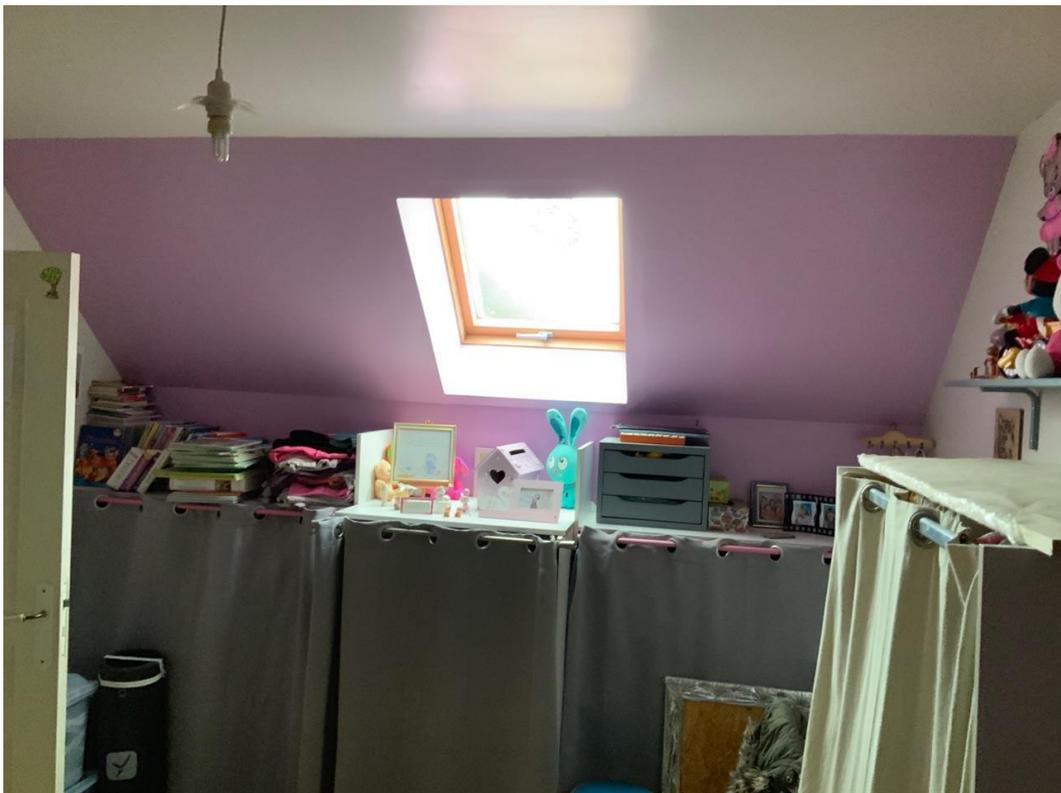
L'**équipement électrique** comprend un interrupteur simple, deux prises électriques.

Pour les **éléments d'équipement**, je relève :

- un placard sans porte fermé par rideau situé sur cote gauche de la chambre sous le velux avec tablettes
- un accès à la mezzanine située au dessus de la chambre du rez de chaussée qui est une salle de jeux pour enfants accessible par un petit passage étroit en pied de sous pente.



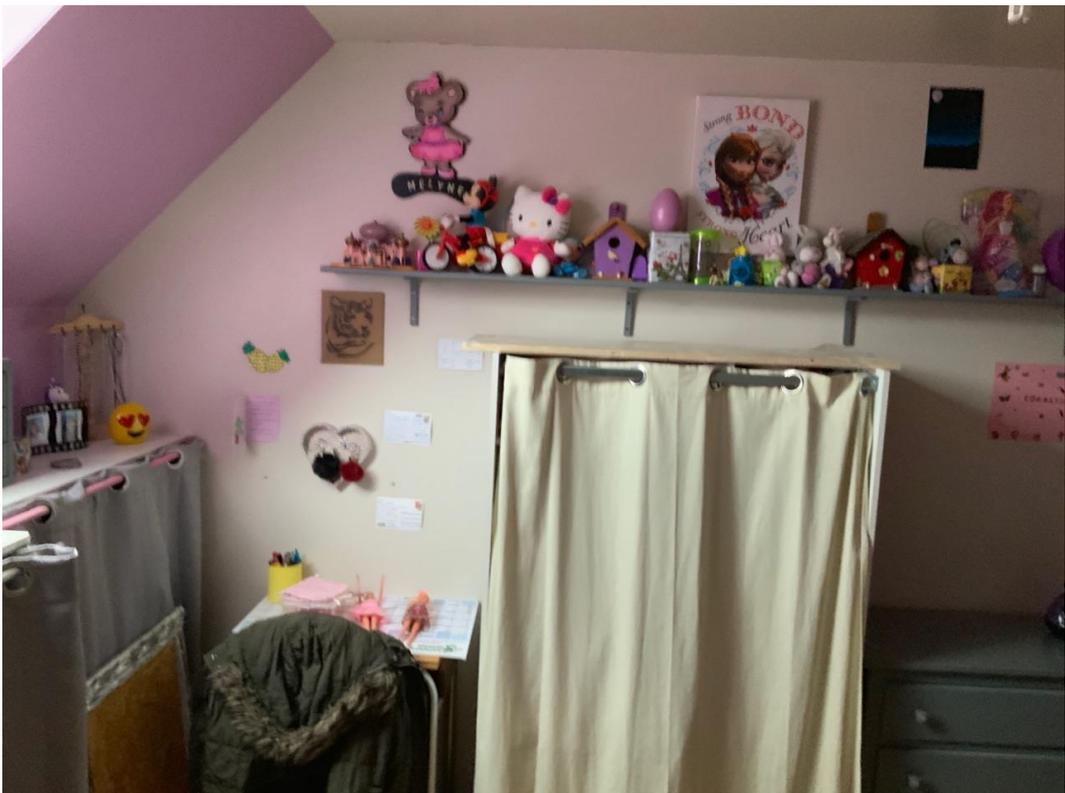
1.



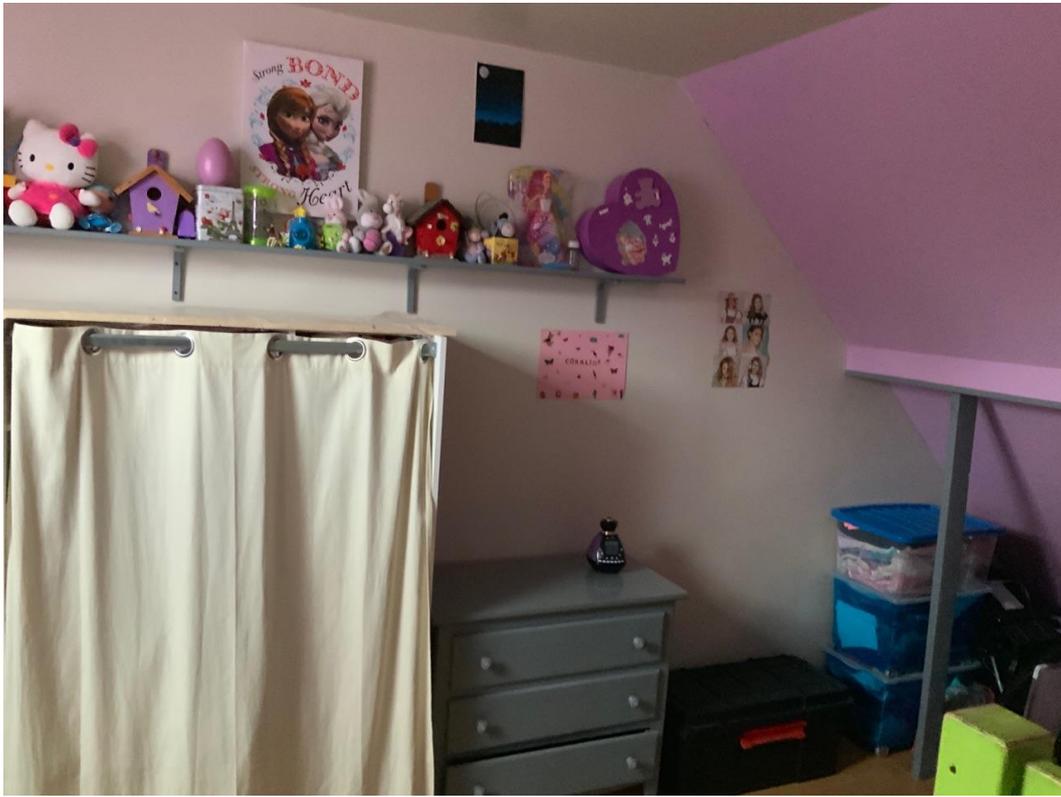
2.



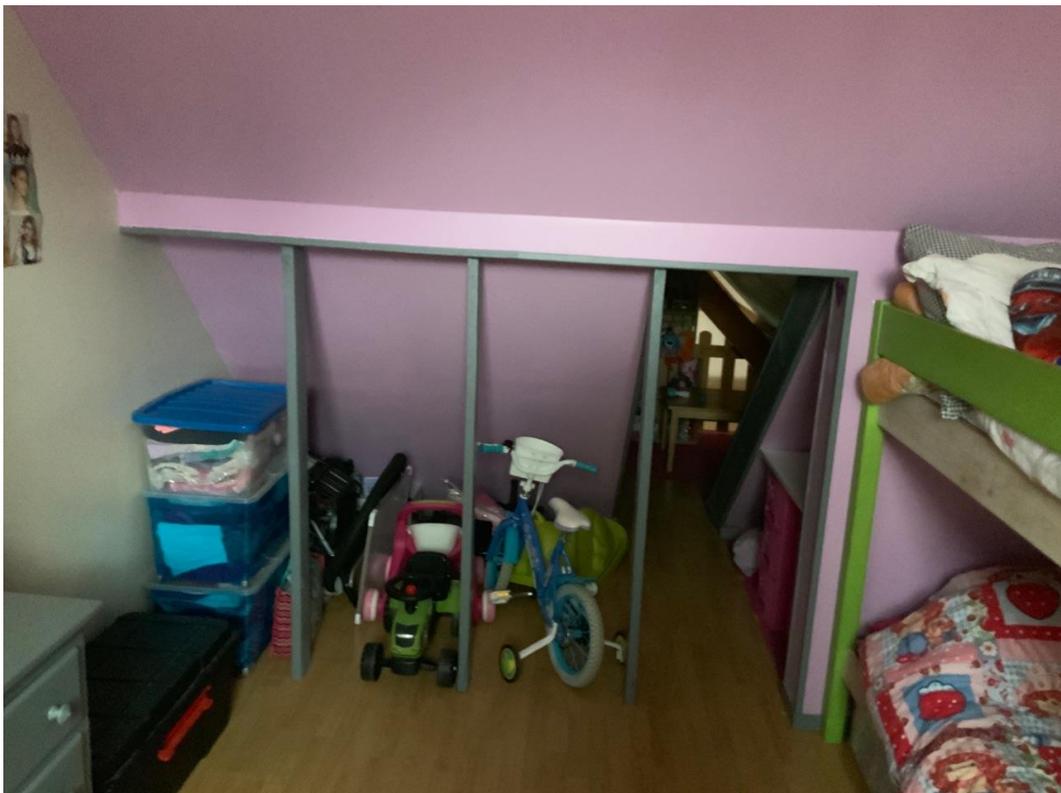
3.



4.



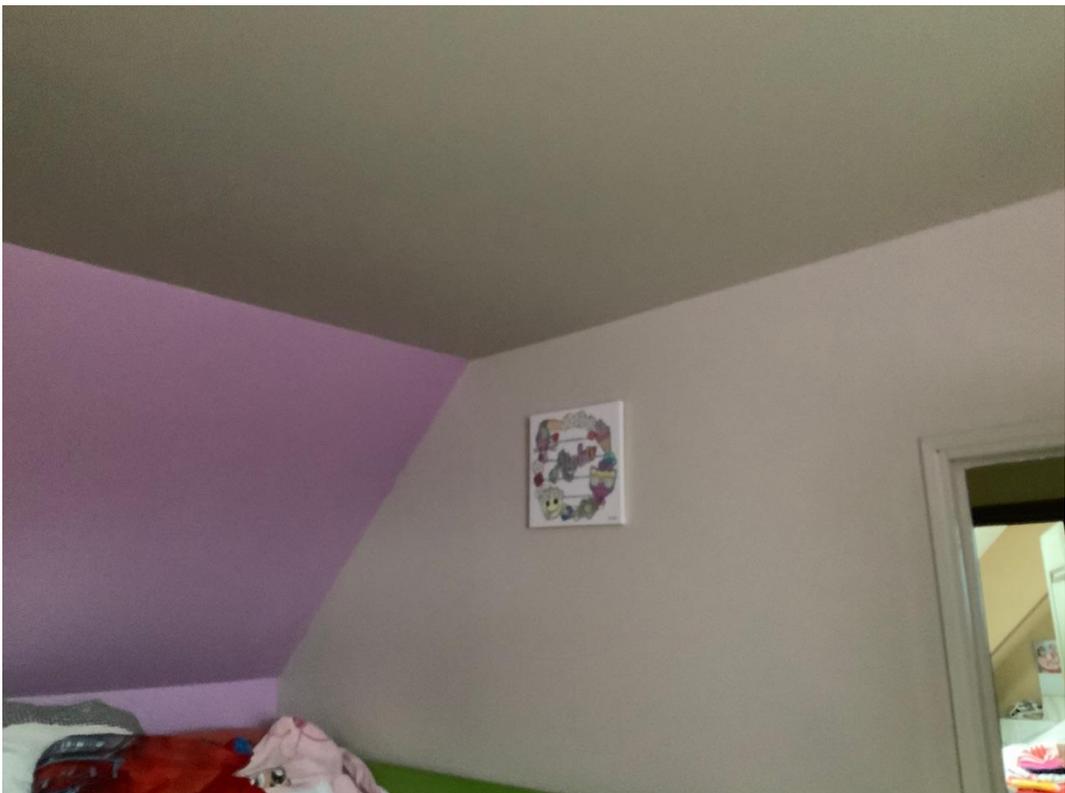
5.



6.



7.



8.

MEZZANINE

Le **sol** est recouvert de moquette en état d'usage normal, de couleur rouge.

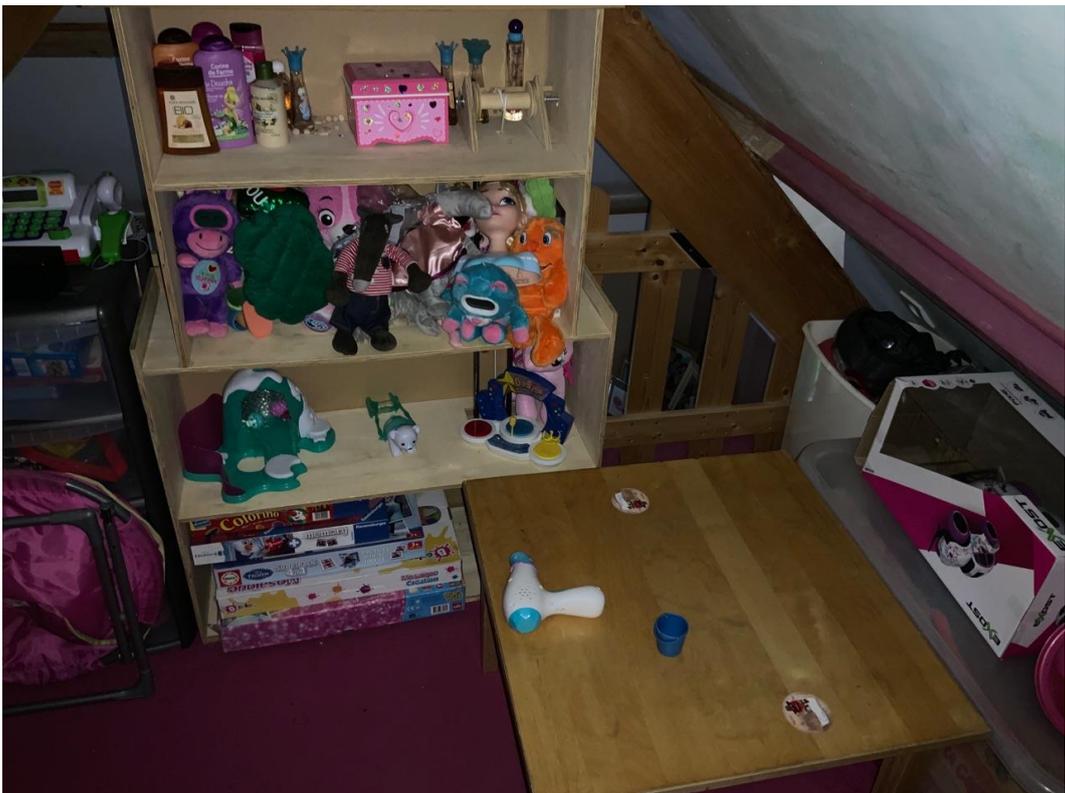
Le **plafond** en sous pente du sol au plafond est recouvert de peinture en état d'usage normal, plafonnier avec lustre.



1.



2.



3.



4.

WC

Cette pièce se situe à l'étage, elle mesure 1.38m².

L'accès s'effectue par une porte simple, de couleur blanche, ouverture battant simple, avec une poignée à bec de cane en métal, extérieur peint, intérieur peint, barre de seuil.

Le **bâti** est en bois en état d'usage normal.

Le **sol** est recouvert de revêtement plastifié, de couleur beige, en forme de rouleau, en pvc.

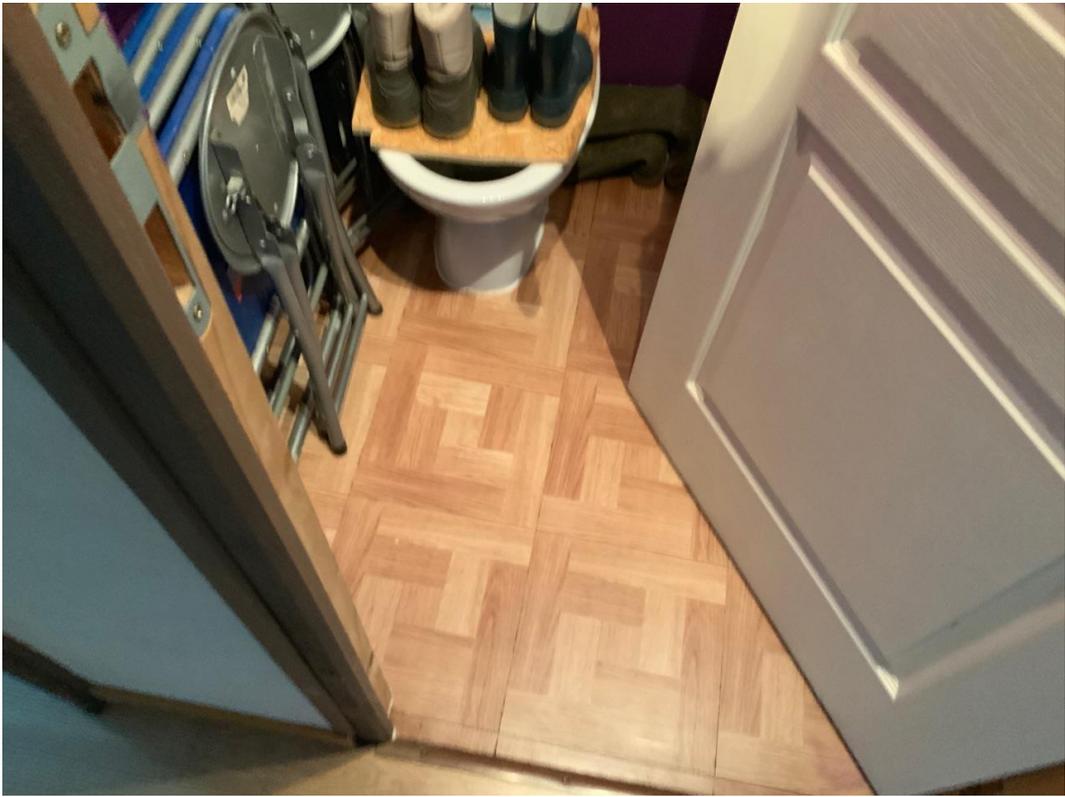
Les **murs** sont recouverts de peinture, de couleur violet, plafonnier avec lustre.

Le **plafond** est recouvert de peinture, de couleur violet.

L'**équipement électrique** comprend un interrupteur simple en état d'usage normal.

Pour les **éléments d'équipement**, je relève :

- une canalisation d'alimentation
- une canalisation d'écoulement
- un wc sur pied avec une cuvette, un robinet d'arrêt d'eau, un réservoir, un mécanisme de chasse d'eau



1.



2.



3.

LA MAISON

Toiture en tuiles mécaniques rouges, les murs des agrandissements sont recouverts de lattes de bois et ceux de la maison d'origine sont en crépis rose.



1.



2.



3.



4.



5.



6.



7.



8.



9.



10.



11.



12.



13.



14.



15.



16.

EXTÉRIEUR

La **clôture** sur l'arrière et les côtés de la maison est en grillage fin soutenu avec pieds métalliques et doublé par endroits d'arbustes, sur l'avant une partie de la clôture est formée par un muret en partie basse recouvert de crépi rose et surmonté d'une barrière blanche en PVC, et un grillage et d'arbustes pour le reste.

Le **jardin** arrière est en herbe essentiellement avec plantation d'arbres fruitiers et positionnement de jeux d'enfants en bois, à l'avant il y a un potager le long de la clôture et un poulailler, le reste est en herbe, un espace en cailloux permet l'accès aux abords de la maison et à l'appentis où peuvent être stationnés deux véhicules, un espace de stationnement libre pour deux véhicules le long du potager et une allée en dalles de pierre pour l'accès à la maison, cabanon en bois pour le stockage du bois sur le côté droit le long de la clôture.

A l'arrière de la maison, terrasse dont le sol est en pavés autobloquants sur toute la longueur de la maison avec barbecue en pierre, surmonté d'un auvent à ossature bois et toiture en ardoises et tôles translucides. Accès au jardin par quelques marches en pierre et béton.

Deux **cabanons** de jardin de bois situés au fond du terrain permettant le rangement du matériel de jardinage et les jouets et vélos des enfants et un abri pour le stationnement d'une remorque, toitures en tôles.



1.



2.



3.



4.



5.



6.



7.



8.



9.



10.



11.



12.



13.



14.



15.



16.



17.



18.



19.



20.



21.



22.



23.



24.



25.

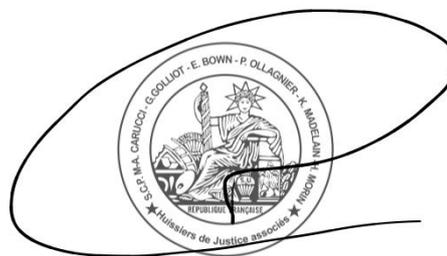
DIAGNOSTICS

Les diagnostics sont réalisés et joints au présent en annexes sur 16 pages.

De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

Coût de l'acte
(Décret 96-1080 du 12/12/1996)

Emolument (Art A444-10)	220,94 €
Vacation (Art A444-18)	150,00 €
Déplacement (Art A444-48)	7,67 €
Sous total HT	378,61 €
TVA à 20%	75,72 €
Taxe fiscale Art. 302 bis Y	14,89 €
TOTAL TTC	469,22 €



Karinne MADELAIN
Huissier de Justice